

Plan d'action
à l'égard des
personnes
handicapées
2025





TABLE DES MATIÈRES

Préambule.....	3
Comité.....	3
1. Lieux et édifices municipaux.....	4
1.1. Stationnements municipaux.....	4
1.2. Bâtiments municipaux.....	5
1.3. Parcs et espaces verts.....	5
1.4. Infrastructures routières municipales.....	5
2. Sécurité et transports	6
2.1. Prévention des incendies	6
3. Emplois	6
3.1. Égalité et intégration	6
4. Loisirs, sports, culture et développement social	7
4.1. Camps de jour de la Ville.....	7
4.2. Camps de jour des organismes	8
4.3. Mobilier urbain	8
4.4. Infrastructures sportives.....	9
4.5. Bibliothèques.....	9
4.6. Événements et célébrations.....	10
4.7. Réseautage.....	10
5. Communications.....	10
5.1. Prestation de services	10
5.2. Outils de communication.....	11





Préambule

La Ville de Saint-Jérôme est soucieuse d'offrir à sa population et aux gens de passage une expérience accessible, à dimension humaine. C'est dans ce contexte, et conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E-20.1), que celle-ci s'est dotée d'un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Cette planification regroupe les différentes mesures prévues ou déjà réalisées afin de favoriser la plus grande accessibilité des lieux et bâtiments situés sur le territoire de Saint-Jérôme.

Le plan d'action de la Ville de Saint-Jérôme à l'égard des personnes handicapées ainsi que le bilan déposé chaque année relèvent d'un comité formé d'employés municipaux et de représentants de la communauté.

Comité

Ville de Saint-Jérôme

Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social

Alain Trépanier

Coordonnateur au communautaire

Guillaume Boyer-Robert

Chef de la Division du développement social et des loisirs

Maude Tessier

Chef de la Division de la logistique, des sports et des événements

Stéphane Legault

Chef de la Division des bibliothèques

Service des communications et des relations avec les citoyens

Yvonne Lemay

Chargée de communications

Service des ressources humaines

Maude Lamontagne

Conseillère en dotation

Service de l'environnement

Isabelle St-Germain

Conseillère en environnement

Service de la sécurité incendie

Mario St-Pierre

Directeur adjoint

Service de l'urbanisme et du développement durable

Anny Chamberland

Chargée de projets

Service des approvisionnements

Nadine Bélanger

Conseillère stratégique en approvisionnement et gestion contractuelle

Service de police

Mélissa Bossé

Agente communautaire

Service de l'ingénierie

Philippe Vincent

Chargé de projets principal en mobilité et circulation

Communauté

Nathalie Goyer

Directrice générale
Regroupement des usagers
du transport adapté et collectif
de la MRC de La Rivière-du-Nord

Yannik Richard

Agent de développement
Regroupement pour la concertation des
personnes handicapées des Laurentides





1. Lieux et édifices municipaux

1.1. Stationnements municipaux

1.1.1. Réaliser des tournées régulières des stationnements pour vérifier le respect de la réglementation

Obstacle

Non-respect de la réglementation concernant les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées

Indicateur

Nombre de constats d'infraction délivrés pour non-respect de la réglementation

Service responsable

Police (et agence de stationnement)

1.1.2. Effectuer des rondes régulières pour vérifier la conformité des espaces réservés aux personnes handicapées, garantir l'uniformité et la clarté de la réglementation et planifier les travaux nécessaires

Obstacle

Stationnements réservés manquants, mal identifiés ou mal localisés

Indicateur

Nombre de stationnements corrigés ou ajoutés.

Services responsables

- Urbanisme
- Ingénierie

Remarque

Nouvelle réglementation en processus d'adoption

1.1.3. Maintenir la gratuité du stationnement pour les détenteurs d'une vignette pour personnes handicapées

Obstacle

Accessibilité restreinte aux stationnements sur rue

Indicateur

Satisfaction des personnes handicapées

Services responsables

- Direction générale
- Communications et relations avec les citoyens





1.2. Bâtiments municipaux

1.2.1. Planifier des interventions à réaliser afin d'optimiser l'accès aux bâtiments municipaux

Obstacle

Certains bâtiments municipaux ne sont pas pleinement accessibles

Indicateur

Portes automatiques ou autres améliorations apportées

Service responsable

Travaux publics

1.3. Parcs et espaces verts

1.3.1. Faire la liste des espaces verts et des bâtiments de parcs accessibles et planifier les travaux de conformité, s'il y a lieu

Obstacle

Méconnaissance de la réglementation sur l'accessibilité des lieux publics

Indicateurs

- Publication d'une liste à jour des espaces verts et des bâtiments de parcs
- Nombre d'arbres ajoutés pour réduire les îlots de chaleur

Services responsables

- Ingénierie
- Environnement
- Communications et relations avec les citoyens

Remarque

Action réalisée dans le cadre du plan directeur des parcs

1.4. Infrastructures routières municipales

1.4.1. Assurer la conformité des « bateaux pavés » des nouvelles routes munies de trottoirs

Obstacle

Certains accès aux trottoirs ne sont pas conformes

Indicateurs

Taux de conformité des nouvelles routes munies de trottoirs

Service responsable

Ingénierie





2. Sécurité et transports

2.1. Prévention des incendies

2.1.1. Poursuivre la campagne de promotion La prévention, ça se déménage du Programme d'inscription des personnes à mobilité réduite ou ayant des limitations

Obstacle

Déménagements fréquents des personnes ayant un handicap et oubli d'en aviser le Service de la sécurité incendie

Indicateurs

- Nombre d'inscriptions au programme
- Production d'une liste annuelle à jour des personnes inscrites au programme

Services responsables

- Sécurité incendie
- Communications et relations avec les citoyens

2.1.2. S'assurer d'offrir des temps de traverse aux feux de circulation adaptés aux personnes à mobilité réduite

Obstacle

Insécurité des personnes handicapées aux traverses piétonnières

Indicateur

Nombre de feux de circulation adaptés

Service responsable

Ingénierie

Remarque

Objectif pour 2025 : 8 feux

3. Emplois

3.1. Égalité et intégration

3.1.1. Mettre à jour le programme d'accès à l'égalité en emploi

Obstacle

Sous-représentation des travailleurs handicapés dans la fonction publique municipale

Indicateur

Publication des termes du programme Indicateur





Service responsable

Ressources humaines

Remarque

Adoption de la version à jour prévue au printemps 2025

3.1.2. Évaluer la possibilité de produire une capsule de sensibilisation sur l'accessibilité en emploi

Obstacle

Achat de biens et services non accessibles

Indicateur

Nombres de capsules produites Indicateur

Services responsables

- Ressources humaines
- Approvisionnements
- Communications et relations avec les citoyens

4. Loisirs, sports, culture et développement social

4.1. Camps de jour de la Ville

4.1.1. Maintenir l'accompagnement en camps de jour et embaucher une personne responsable de l'accompagnement

Obstacle

Disponibilité d'activités estivales adaptées pour les enfants handicapés

Indicateurs

- Nombre d'enfants handicapés accompagnés
- Satisfaction des parents et des enfants

Service responsable

Loisirs, sports, culture et développement social

4.1.2. Augmenter le nombre de places pour la clientèle ayant besoin d'accompagnement

Obstacle

Nombre de places ne répondant pas à la demande

Indicateur

Nombre de places ajoutées

Service responsable

Loisirs, sports, culture et développement social





4.1.3. Créer un document explicatif sur le programme d'accompagnement

Obstacle

Incompréhension du programme d'accompagnement de la part des parents et des intervenants externes

Indicateur

Document créé

Services responsables

- Loisirs, sports, culture et développement social
- Communications et relations avec les citoyens

Remarque

Adoption de la version à jour prévue au printemps 2025

4.2. Camps de jour des organismes

4.2.1. Maintenir le soutien financier accordé aux organismes offrant des camps de jour adaptés

Obstacle

Besoins grandissants des associations

Indicateur

Montant des subventions versées

Service responsable

Loisirs, sports, culture et développement social

4.3. Mobilier urbain

4.3.1. Planifier l'achat de mobilier de parc adapté (tables)

Obstacle

Manque et bris d'installations adaptées pour les personnes handicapées

Indicateurs

- Nombre de nouvelles installations
- Nombre d'installations rénovées

Services responsables

- Ingénierie
- Travaux publics
- Loisirs, sports, culture et développement social





4.4. Infrastructures sportives

4.4.1. Augmenter le nombre de plateaux sportifs à disposition des associations de loisirs pour personnes handicapées

Obstacle

Besoins grandissants des associations

Indicateur

Nombre de nouveaux plateaux disponibles

Service responsable

Loisirs, sports, culture et développement social Service

Remarque

Bonification possible par l'intégration des plateaux du CSSRDN

4.4.2. Augmenter le nombre de plages horaires au cours desquelles les terrains sportifs sont à disposition des associations de loisirs pour personnes handicapées

Obstacle

Besoins grandissants des associations

Indicateurs

- Nombre de plages horaires offertes
- Nombre d'heures allouées

Service responsable

Loisirs, sports, culture et développement social Service

4.5. Bibliothèques

4.5.1. Poursuivre l'achat d'œuvres accessibles aux personnes handicapées

Obstacle

Peu d'œuvres sont accessibles

Indicateurs

- Nombre d'œuvres accessibles
- Nombre d'acquisition d'œuvres accessibles
- Nombre de prêts d'œuvres accessibles

Service responsable

Loisirs, sports, culture et développement social Service





4.6. Événements et célébrations

4.6.1. Préparer un plan d'accessibilité pour des événements organisés par la Ville ou ses partenaires dans des lieux municipaux

Obstacle

Lieux municipaux peu accessibles pour les personnes handicapées

Indicateurs

- Nombre d'événements tenus dans des lieux municipaux
- Nombre de plans préparés

Service responsable

Loisirs, sports, culture et développement social

4.7. Réseautage

4.7.1. Participer aux activités du comité de coordination et s'impliquer au sein du Réseau Municipalités accessibles (RMA)

Obstacle

Besoin de soutien sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées

Indicateurs

- Nombre de rencontres du comité de coordination
- Nombre de participation aux rencontres du RMA

Service responsable

Loisirs, sports, culture et développement social

5. Communications

5.1. Prestation de services

5.1.1. Intégrer un volet spécifique à la clientèle handicapée aux formations du personnel

Obstacle

Expérience d'accueil parfois difficile pour les personnes handicapées dans les services municipaux

Indicateurs

- Plan de cours
- Formation offerte

Service responsable

Communications et relations avec les citoyens





5.2. Outils de communication

5.2.1. Mettre à jour les fiches des lieux municipaux dans la carte interactive pour y mentionner l'accessibilité, le cas échéant Identifier et promouvoir des endroits touristiques accessibles

Obstacle

Difficulté pour les personnes handicapées à savoir si les lieux sont accessibles

Indicateur

Nombres de fiches mises à jour

Service responsable

Communications et relations avec les citoyens

5.2.2. Installer un système de son dans la salle du conseil municipal avec dispositifs pour personnes

Obstacle

Difficulté pour les personnes handicapées de suivre les séances du conseil municipal

Indicateur

Système installé

Service responsable

Communications et relations avec les citoyens

5.2.3. Obtenir les conseils d'experts en accessibilité pour évaluer les pratiques à mettre en place lors d'un événement

Obstacle

Manque d'informations disponibles

Indicateurs

- Nombre d'événements pour lesquels des conseils ont été demandés
- Conseils implantés

Service responsable

Communications et relations avec les citoyens



